



Commune de CUVAT
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 juillet 2026

Nombre de Membres		
En exercice	Présents ou représentés	Absents
19	18	01
Quorum		10
Suffrages exprimés		18
* pour		15
* contre		02
* abstentions		01
Date de convocation 29 juin 2026		
Date d'affichage 15 juillet 2026		
Date de transmission 15 juillet 2026		

Le **06 juillet 2026 à 20 heures**,
le Conseil Municipal de la **Commune de CUVAT**,
dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Salle Polyvalente,
sous la présidence de Monsieur François RIGNOT, Maire.

Présents : François RIGNOT, Adeline GUERIN, Philippe CLERJON,
Jocelyne DERUAZ, Alexandre FAVRE, Raphaël BARDONE, Fabien RITTAUD,
Richard VALVIN, Benoît SELLIER, Caroline DAGNAC, Estelle BOUVERAT,
Laetitia EUGENE, Aurélie HAZEBROUCK, Sabrina LEONE, Yves DELACHANAL,
Sandrine REBELLE, Julie MONTCOUQUIOL.

Procuration : Dominique GIRARDAIN à Adeline GUERIN.

Absent excusé : Arnaud CALLEJA.

Objet : Services Périscolaires – Horaires et tarifs 2026/2027

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2026/2027, il y a lieu de fixer les horaires et les tarifs des services périscolaires (Restauration Scolaire et Garderie Périscolaire).

Au 1^{er} septembre 2026, les horaires des services périscolaires seront les suivants :

- Restauration Scolaire : 11h45/13h35
- Garderie Périscolaire : 7h30/8h20-16h30/18h30.

Il rappelle que, depuis le 1^{er} septembre 2023, la tarification en fonction du quotient familial a été instaurée tant pour la Restauration Scolaire que pour la Garderie Périscolaire.

Monsieur le Maire indique qu'une actualisation de la tarification est nécessaire et que le règlement des Services Périscolaires sera actualisé en conséquence.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 15/07/2026

ID : 074-217400985-20260706-DEL2026_07_10-DE



- **approuve** les horaires mentionnés ci-dessus ;

- **adopte**, pour l'année 2026/2027, les tarifs pour la Restauration Scolaire et la Garderie Périscolaire suivants :

Tranches et quotient familial (en euros)		Tarif Restauration Scolaire (le repas)	Tarif Garderie Périscolaire (1/2 heure avec goûter*)	Tarif Garderie Périscolaire (1/2 heures suivantes *)
Tranche 1	≤ 1.000	1,00 €	3,20 €	1,20 €
Tranche 2	1.001-1.500	5,00 €	3,30 €	1,30 €
Tranche 3	1.501-2.000	6,00 €	3,60 €	1,60 €
Tranche 4	2.001-2.500	7,00 €	3,80 €	1,80 €
Tranche 5	2.501-3.000	7,50 €	4,00 €	2,00 €
Tranche 6	3.001-4.000	8,50 €	4,20 €	2,20 €
Tranche 7	≥ 4.001	9,50 €	4,50 €	2,50 €

**En cas de non-communication du quotient familial,
les tarifs de la tranche 7 seront appliqués d'office pour toutes les prestations.**

* toute demi-heure commencée est due

Prestations Restauration Scolaire/Garderie Périscolaire	Tarifs
Adhésion annuelle (par famille)	15,00 €
Panier repas (PAI obligatoire)	2,80 €
Pénalité (repas non-inscrit/inscription hors-délai)	15,00 €
Pénalité (après 18h30)	15,00 €



François RIGNOT

LA SECRÉTAIRE

Adeline GUERIN

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 15/07/2026

ID : 074-217400985-20260706-DEL2026_07_10-DE

